

OBJECTIF 3

VOTRE COLLECTIVITE INVITE LES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS CLES DE SON TERRITOIRE A ACHETER DES PRODUITS ISSUS DU COMMERCE EQUITABLE

Pour vous

En témoignant de votre démarche, vous contribuez à amplifier les actions de sensibilisation et les actes d'achats en faveur du commerce équitable tout en développant et renforçant vos relations de partenariat avec les acteurs clés de votre territoire.

Pour nous

Votre rôle d'exemplarité soutien la généralisation du commerce équitable à l'échelle de votre territoire.

Critères de lancement *pour obtenir le titre*

- ▶ Votre collectivité organise une **réunion d'information et de sensibilisation** sur *Territoires de commerce équitable* au cours de laquelle elle incitera les acteurs locaux clés de son territoire (chambres consulaires, entreprises, collectivités, associations, établissements scolaires, universités etc.) à suivre son exemple : les structures volontaires s'engagent à **acheter des produits** issus du commerce équitable pour la consommation de leurs services (cadeaux, artisanat, vêtements professionnels) et pour les cérémonies et cocktails qu'elle organise (boissons chaudes par exemple : café, thé...).
- ▶ Votre collectivité invite les structures volontaires à **faire connaître leur engagement** et leurs **réalisations auprès de leurs personnels et partenaires** afin de les sensibiliser aux enjeux du commerce équitable, en mettant à leur disposition des supports de valorisation et de promotion de leurs actions, notamment à l'occasion de la Quinzaine du Commerce Equitable.

Critère de déploiement *pour conserver le titre après 3 ans*

Votre collectivité incite les structures volontaires à acheter une ou plusieurs **catégories de produits** issus du commerce équitable (**textile, cadeaux de fin d'année, etc.**).

Votre collectivité incite les acteurs du territoire à adopter une **démarche d'achats responsables** favorisant notamment les produits issus du commerce équitable.